

Les cinq comptes rendus suivants sont plus courts que ceux qui précèdent et ne comptent aucune illustration. Ils concernent des espèces dont la nidification n'a pas été confirmée durant la campagne de terrain du deuxième atlas et qui ne font pas partie des oiseaux nicheurs habituels du Québec méridional, mais pour lesquelles nous avons tout de même jugé bon de présenter des informations détaillées.

CYGNE TUBERCULÉ

Mute Swan *Cygnus olor*

Le Cygne tuberculé est originaire d'Eurasie, où il a été domestiqué en divers endroits au fil des ans. À partir du XIX^e siècle, on a commencé à importer certains cygnes domestiques en Amérique du Nord, si bien que des oiseaux ont ensuite pu s'échapper de captivité et se reproduire à l'état sauvage sur le continent – par exemple dans le nord-est des États-Unis et le sud de l'Ontario (S. S. Badzinski, 2010; Kibbe, 2013d; NYSDEC, 2017).

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Cette acclimatation du Cygne tuberculé non loin de nos frontières s'est traduite par sa présence ici à l'état sauvage – présence qui est devenue presque annuelle depuis 30 ans (Lepage, 2017). Les mentions estivales rapportées lors des travaux de l'Atlas illustrent bien la situation : des oiseaux isolés, près de Montréal et près de Rimouski à l'été de 2011, à Varennes et à Sainte-Clothilde (Montérégie) à l'été de 2012, ainsi que deux à l'embouchure de la rivière Yamachiche (Mauricie) à l'été de 2013 (Bannon *et al.*, 2012a, 2013, 2014a). Aucune de ces observations, cependant, ne constituait un indice de nidification aux fins de l'Atlas.

La seule nidification relatée dans le premier atlas avait été celle d'un couple de cygnes placé dans un parc urbain, en 1978, par les autorités municipales de Rouyn, et qui y avait pondu, mais sans éclosion des œufs (Langevin *et al.*, 1995). Depuis lors, une seule autre nichée a été rapportée au Québec – un groupe familial à Saint-Sulpice, dans Lanaudière, en juillet 1995 –, mais sans qu'on en sache plus à son sujet (Aubry et Bannon, 1996a).

SITUATION

Selon le registre des permis d'aviculture du SCF (B. Audet, comm. pers.), il y avait 40 propriétaires de Cygnes tuberculés au Québec en 2016, qui ensemble possédaient un total de 112 oiseaux (qu'il leur est, par ailleurs, interdit de relâcher en nature). Un nombre aussi bas corrobore l'hypothèse selon laquelle la plupart des mentions québécoises du Cygne tuberculé à l'état sauvage seraient bien le fait d'individus venus d'outre-frontière. On sait d'ailleurs qu'un cygne vu dans le Bas-Saint-Laurent à l'été de 1995 avait été bagué au Massachusetts l'année précédente (Aubry et Bannon, 1996b). La situation est toutefois sûrement appelée à changer puisque certains États américains s'affairent maintenant à enrayer chez eux l'accroissement de cette espèce exotique (AFC, 2015; NYSDEC, 2017).

Michel Gosselin